

Politique du sport, de l'activité physique et du plein air

VILLE DE
Magog

Octobre
2025



Mise en contexte

- **Magog se distingue déjà par un dynamisme remarquable en matière de sport, d'activité physique et de plein air.**
- **Souhait de la municipalité de maintenir et le développer la qualité de vie de ses citoyens.**
- **Application du Plan stratégique 2024-2030**
 - Aspiration 4 : Optimiser et diversifier notre offre de services
- **Démarche effectuée en collaboration entre Ville de Magog et les organismes sportifs du territoire.**



Démarche



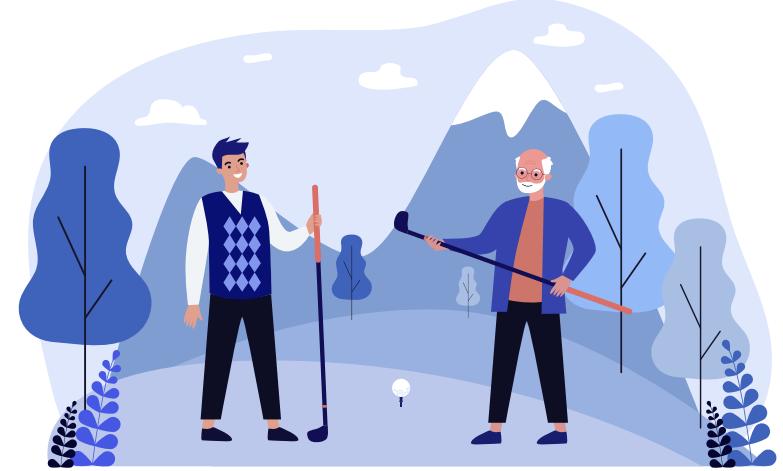
- **Réalisée avec le soutien de la firme L'Escabeau Services-Conseils.**
- **En collaboration avec les différents services internes et avec les élus**
- **Diverses actions de participation citoyenne menées :**
 - **Sondage à la population mené en octobre 2024**
 - **Ateliers de travail avec les organismes, les élus et les équipes internes réalisés à l'hiver 2025**



Mission



- **En misant sur la participation citoyenne, la collaboration interservices et l'innovation, la Ville de Magog réaffirme son engagement à offrir un cadre de vie stimulant, accessible et durable.**
- **Ensemble, œuvrons pour un avenir où chacun trouve sa place et s'épanouit pleinement, dans un environnement qui favorise le bien-être, l'équité et la vitalité.**
- **Magog invite ainsi sa population à prendre part à un mouvement collectif porteur de sens et de qualité de vie.**





**Magog, une communauté active et des occasions
pour bouger et s'épanouir au fil des saisons.**



Valeurs



La santé

La Ville de Magog reconnaît l'apport de l'activité physique sur le bien-être personnel, collectif ainsi que sur le développement et le maintien de saines habitudes de vie.



La qualité

La Ville de Magog place la qualité au cœur de ses actions afin d'offrir une expérience citoyenne satisfaisante, tant à travers ses infrastructures que par ses collaborations et son offre d'activités et de services en activité physique.



La collaboration

La Ville de Magog collabore avec divers acteurs du sport, de l'activité physique et du plein air dans la poursuite des orientations en la matière. Cette collaboration repose sur la complémentarité, la responsabilité partagée et le respect des ressources et de l'autonomie de chacun.



L'accessibilité et l'inclusion

La Ville de Magog veille à offrir des services, des activités et des infrastructures accessibles et inclusifs en tenant compte des besoins des personnes de tous âges et de tous niveaux d'aptitudes

Priorités

1. UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET ADAPTÉE AUX BESOINS

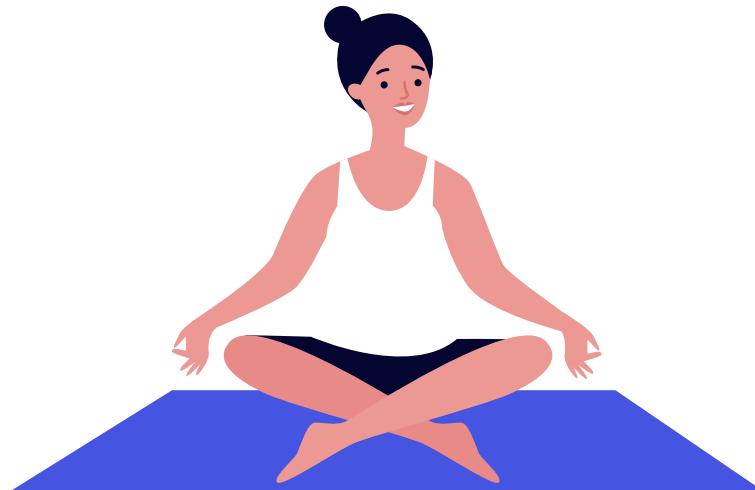
- 1.1 Une offre qui suit l'évolution des besoins du milieu
- 1.2 Une offre de service favorisant davantage la découverte et l'initiation
- 1.3 Favoriser l'excellence sportive



Priorités (suite)

2. DES ESPACES FAVORISANT LA PRATIQUE QUOTIDIENNE

- 2.1 Optimiser l'utilisation des espaces intérieurs permettant l'activité physique
- 2.2 Soutenir la connexion en transport actif entre les infrastructures municipales



Priorités (suite)

3. ACCESSIBILITÉ - LA RÉDUCTION DES CONTRAINTES

- 3.1 Abordabilité, coûts et équipements
- 3.2 Accessibilité des plages horaires, accès libre et flexible
- 3.3 Encourager la résilience face aux changements climatiques en adaptant l'offre hivernale



Mise en œuvre

Pour consulter l'ensemble des actions ciblées dans le plan d'action de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air, la population est invitée à se rendre au ville.magog.qc.ca/politique-sport.

